



**Note d'information sur la situation des EREA –
Enjeux et propositions pour l'enseignement professionnel adapté
Juillet 2026**

Objet : Renforcer la place des EREA dans les politiques publiques d'éducation, d'enseignement professionnel et d'inclusion scolaire.

Contexte :

77 EREA en France (9 058 élèves en 2023), **méconnus mais essentiels** pour l'inclusion des élèves en **grande difficulté scolaire, sociale ou en situation de handicap**.

★ 1. CONSTATS CLÉS : UNE RÉALITÉ COMPLEXE ET MÉCONNUE

◆ 1.1. Un réseau disparate et sous-représenté

- 77 EREA (dont 7 ERPD) en France métropolitaine + 1 à Mayotte (unique EREA privé sous contrat).
 - Répartition inégale :
 - Académies les plus dotées : Versailles (7 EREA), Lille (6), Paris (3).
 - 40 départements sans EREA (majoritairement ruraux).
- → 90% des EREA proposent des CAP (dont 37 avec des CAP agricoles).



◆ 1.2. Un public ultra-vulnérable

a. Profil social : précarité et exclusion

- Indice de Position Sociale (IPS) moyen : 81,8 (proche des REP/REP+, loin de la moyenne nationale à 102,4).
 - SEGPA en EREA : IPS = 76,3 (vs 75,4 en SEGPA classique).
 - CAP en EREA : IPS = 79,3 (vs 78,9 en CAP public).
- Taux de boursiers :
 - Collège (EREA) : 55% (dont 42,1% à l'échelon 3, le plus élevé).
 - Lycée pro (EREA) : 45,3% (dont 16% à l'échelon 6).
→ Sous-déclaration : Beaucoup de familles ne font pas les démarches (précarité administrative).

b. Profil scolaire : des lacunes abyssales

- Résultats aux évaluations nationales (6e, 2023) :

Discipline	Score moyen (EREA)	Score moyen (REP+)	Score moyen (hors EP)	% élèves < 200 (EREA)	% élèves < 200 (REP+)
Français	194,3	225,9	257,2	66%	30%
Mathématiques	189,7	218,4	255,5	73%	37%

- → 2/3 des élèves d'EREA ont des scores < 200 (niveau "maîtrise fragile ou insuffisante").
- Retards scolaires : Jusqu'à 80% en CAP (données locales).
- Décrochage :
 - 23% des élèves suivis par un GDPS (Groupe de prévention du décrochage) dans certains EREA.
 - Causes identifiées :
 1. Sentiment d'échec (orientation vécue comme une sanction).
 2. Difficulté de mise au travail (manque d'autonomie, motivation).
 3. Orientation subie (filières non choisies).

c. Profil médical et social : une diversité extrême

- 4 types de publics (non exclusifs) :
 1. Élèves en situation de handicap (moteur, sensoriel, cognitif) : ~20% des EREA (ex : EREA spécialisés dans le handicap moteur).
 2. Élèves avec troubles du neuro-développement (TND) : TDAH, TSA (dyslexie, dyscalculie), autisme.
 3. Élèves en grande difficulté scolaire et sociale : majorité des cas.
 4. Élèves allophones (EANA) ou mineurs non accompagnés (MNA) : Jusqu'à 36% dans certains EREA.



- Besoin d'internat éducatif :
 - 72 EREA sur 77 ont un internat (moyenne : 36% des élèves).
 - Taux d'internes par académie : de 6% à 84%.
 - Rôle clé :
 - Réduction de l'absentéisme (les internes sont moins absents).
 - Cadre sécurisant (développement de l'autonomie, prévention du décrochage).
 - Accompagnement global (soutien scolaire, activités socio-éducatives).

◆ 1.3. Parcours et résultats : des succès relatifs, mais une insertion professionnelle critique

a. Résultats aux examens : bons taux, mais des fragilités

b. Orientation post-3e et post-CAP : une rupture fréquente

- Post-3e SEGPA :
 - 62% quittent l'EREA pour un autre établissement.
 - 35% restent en CAP dans leur EREA.
 - 3% partent dans un autre EREA.
 - Raisons :
 - Choix de la spécialité (l'EREA ne propose pas toujours la filière souhaitée).
 - Lycée (CAP) : Majoritairement via AFFELNET (comme les LP classiques).
- Post-CAP :
 - **Poursuite d'études :**
 - 50% en moyenne (vs 45% en LP classique).
 - Second CAP : Solution temporaire pour :
 - Élèves mineurs (<16 ans).
 - Élèves en attente d'une place en ESAT
 - Élèves peu matures pour le marché du travail.
 - Bac Pro : Peu fréquent (dépend du niveau scolaire et de l'offre de l'EREA).
 - **Insertion professionnelle :**
 - Taux d'emploi à 6 mois (2022) : Entre 4% et 53% selon les EREA (moyenne nationale non disponible).
 - Moyenne LP (tous établissements) : 29% (DEPP, 2022).
 - **Freins majeurs :**
 1. Âge : Beaucoup obtiennent leur CAP avant 18 ans (difficulté à être embauchés).
 2. Manque de places en ESAT (pour les élèves en situation de handicap).
 3. Lacunes en enseignement général (obstacle pour les employeurs).



4. Postes non adaptés (manque d'aménagements pour les travailleurs handicapés).
5. Fragilité du relationnel (difficulté à s'intégrer en entreprise).

◆ 1.4. Vie scolaire et bien-être : un climat fragile mais résilient

a. Points forts

- Relations interpersonnelles :
 - 98% des personnels se sentent bien dans leur établissement.
 - 80% des élèves ont de bonnes relations avec les adultes (surtout avec les AED et la vie scolaire).
- Bienveillance des équipes :
 - Encadrement renforcé (1 AED pour 8 internes, 1 enseignant pour 8 élèves en atelier).
 - Activités socio-éducatives : Études dirigées, soutien scolaire, ateliers (sport, culture, code de la route).
- Internat éducatif :
 - Impact positif :
 - Réduction du décrochage (les internes sont moins absents).
 - Développement de l'autonomie (apprentissage des règles de vie collective).
 - Sentiment d'appartenance ("À l'EREA, on se reconstruit").

b. Difficultés persistantes

- Incidents et violences :
 - 25 faits d'établissement signalés pour 48 élèves (soit 7,5% des signalements du second degré, alors que les EREA ne représentent que 0,5% des effectifs).
 - Types d'incidents : Vols, dégradations, bagarres, harcèlement (54% des rapports mentionnent le programme pHARe).
- Absentéisme :
 - Plus marqué chez les externes/demi-pensionnaires.
 - Causes : Problèmes de transport, maladies (avec ou sans certificat).
- Image négative :
 - Méconnaissance : Les EREA sont souvent oubliés dans les communications.
 - Stigmatisation : Les élèves subissent des remarques dévalorisantes
 - Conséquence : Baisse de l'estime de soi chez les élèves.



📌 2. ENJEUX PRIORITAIRES : POURQUOI AGIR URGEMMENT ?

◆ 2.1. Enjeux pour la DGESCO

Thématique	Problème	Impact
Reconnaissance institutionnelle	Méconnaissance, classification floue (EREA/LEA), statut des chefs d'établissement.	Difficulté à piloter, manque de visibilité, exclusion des dispositifs nationaux.
Moyens humains	Pas de proviseur adjoint malgré la complexité de ces établissements, pas de CPE, DACS, personnel médico-social, RBDE partagés.	Surcharge des équipes, accompagnement éducatif insuffisant.
Outils administratifs	Base élèves non adaptée (MNA, foyers, mineurs isolés). Affelnet et CDOEA Inéquité d'affectation des élèves en EREA	Sous-représentation des réalités sociales, difficulté de coordination. Des EREA avec + de 80% d'élèves en situation de handicap
Formation des équipes	AED non formés aux TND/carences éducatives. Beaucoup de contractuels par méconnaissance des enseignants des EREA	Gestion difficile des crises, décrochage accru. Manque de formation des personnels



◆ 2.2. Enjeux pour le ministère de la Formation professionnelle

Thématique	Problème	Impact
Insertion professionnelle	Taux d'emploi à 6 mois : 4-53% (moyenne LP : 29%).	Échec de l'objectif d'insertion, coût social élevé.
Alternance	Besoin d'accompagnement du Ministère pour accompagner et développer la sécurisation des parcours par l'alternance sur tout le territoire Peu développée (manque de partenariats avec les entreprises adaptées).	Rupture de parcours, précarité des jeunes.
Formations adaptées	Offre de CAP parfois inadaptée au tissu économique local. Aucune inéquité sur la possibilité d'ouvrir des Bac Professionnel sur le territoire national	Difficulté à trouver des stages/PFMP, décrochage.
Accompagnement post-CAP	Pas de suivi systématique (manque de coordination avec Pôle Emploi, missions locales). Un RBDE souvent partagé sur plusieurs établissements qui ne peut développer un suivi personnalisé des entreprises particulièrement en milieu protégé	Sortie sans qualification, exclusion du marché du travail.



✚ 3. PROPOSITIONS CIBLEES : UN PLAN D'ACTION EN 2 VOLETS

◆ 3.1. Pour la DGESCO : Renforcer la reconnaissance et les moyens

Objectif : Faire des EREA des établissements prioritaires, avec des moyens adaptés à leur mission inclusive.

✚ A. Reconnaissance institutionnelle et pilotage

☑ Classer tous les EREA en catégorie 3 minimum (comme les REP/REP+).

- Critères :
 - Taux de PCS défavorisées, taux de boursiers (échelon 3/6), données médicales (PAI, TND), complexité de pilotage (internat, partenariats multiples). Complexité de pilotage
- Justification : Les EREA ont des IPS comparables aux REP (81,8 vs 85,3) et des besoins éducatifs plus lourds (handicap, troubles du comportement).

☑ Clarifier la dénomination et le statut :

- EREA = Établissement Public Local d'Enseignement (EPLE) à part entière.
- Chef d'établissement : Des proviseurs et non des directeurs
- Créer un référent académique EREA dans chaque académie pour coordonner les politiques locales.

☑ Intégrer les EREA dans les dispositifs nationaux :

- Inclure systématiquement les EREA dans :
 - Les groupes de travail académiques et nationaux.
 - Les plans de formation continue (ex : modules CAPPEI pour les enseignants).
 - Les appels à projets (ex : Cordées de la réussite, Écoles inclusives).
 -

✚ B. Moyens humains et éducatifs

☑ Garantir un encadrement minimal :

- 1 CPE par EREA (voire +1 si internat).
- 1 proviseur adjoint au chef d'établissement (ou DACS pour les EREA avec SEGPA).
- 1 coordinateur d'internat (temps plein, pas de partage avec un LP).
- Renforcer les équipes médico-sociales :



- 1 médecin scolaire à temps plein pour 2 EREA maximum.
- 1 infirmière, 1 psychologue EN, 1 assistante sociale par EREA (actuellement souvent absents ou à mi-temps).

✓ Stabiliser les équipes :

- Étendre la prime EREA aux AED, administratifs, et personnels médico-sociaux (reconnaissance de la pénibilité).
- Encourager la professionnalisation des enseignants spécialisés dans l'enseignement adapté en facilitant l'accès au CAPPEI
- Former les AED :
 - Modules obligatoires sur :
 - Gestion des troubles du comportement (TDAH, opposition, crises).
 - Accompagnement des élèves en situation de handicap (PAI, PPS).
 - Prévention du décrochage (repérage des signes avant-coureurs).

✓ Adapter les outils administratifs :

- Modifier la base élèves nationale pour :
 - Permettre la saisie des situations familiales complexes (foyer, famille d'accueil, mineur isolé).
 - Recenser les données sociales réelles (pour une meilleure allocation des moyens).
- Créer un tableau de bord annuel EREA (indicateurs : taux de décrochage, insertion professionnelle, climat scolaire). Une seule enquête DGESCO en 2024 et à la demande de notre association !

◆ 3.2. Pour le ministère de la Formation professionnelle : Sécuriser les parcours vers l'emploi

Objectif : Faire des EREA des leviers de l'insertion professionnelle pour les publics les plus fragiles.

★ A. Adapter l'offre de formation professionnelle

✓ Diversifier les formations :

- Ouvrir davantage de Bac Pro dans les EREA (actuellement seulement 9 sur 77 EREA en proposent).
 - Cibler les métiers en tension (ex : bâtiment, hôtellerie-restauration, logistique).
 - Créer des passerelles CAP → Bac Pro (pour les élèves capables de poursuivre).



- Développer les CAP en 1 an :
 - Pour les élèves mineurs (<16 ans) ou en attente d'une place en ESAT.
- Développer les CAP en 3 ans :
 - Pour les élèves les plus fragiles Inéquité des Maisons des examens qui n'ont pas intégré cette possibilité.
 - Renforcer les compétences professionnelles et psycho-sociales (autonomie, travail en équipe).
 - **Redonner du sens à la mise en place de Certificat de spécialisation post CAP** pour les élèves les plus fragiles scolairement.

✓ **Renforcer les partenariats avec les entreprises :**

- Créer un réseau national "Entreprises & EREA" :
 - Sensibiliser les branches professionnelles à l'accueil des élèves d'EREA.
 - Former les tuteurs en entreprise à l'accompagnement des publics fragiles.
- Développer l'alternance :
 - Objectif : 20% des élèves d'EREA en alternance d'ici 2027 (vs <5% aujourd'hui).
 - Mesure :
 - Accompagnement renforcé (tuteur dédié en EREA + en entreprise).
- Positionner un RBDE à temps plein dans chaque EREA
 - Sensibiliser les branches professionnelles à l'accueil des élèves d'EREA.
 - Développer un réseau en milieu protégé
 - Accompagner chaque parcours d'élèves pour sécuriser son entrée dans la vie professionnelle



5. CONCLUSION : UNE OPPORTUNITÉ POUR L'ÉCOLE INCLUSIVE ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Les EREA incarnent l'ambition républicaine :

- ✓ Accueillir les élèves les plus fragiles (handicap, décrochage, précarité).
- ✓ Leur offrir une seconde chance grâce à un accompagnement sur-mesure (internat, pédagogie adaptée).
- ✓ Les préparer à l'insertion citoyenne et professionnelle dans des métiers porteurs.

Mais leur potentiel est sous-exploité :

- ✗ Méconnaissance institutionnelle.
- ✗ Manque de moyens (personnels, outils, financement).
- ✗ Insertion professionnelle difficile (taux d'emploi trop faible).

💡 *"Les EREA ne sont pas des établissements de relégation, mais des laboratoires de l'inclusion et de l'innovation pédagogique. Leur renforcement est un investissement pour l'égalité des chances, la cohésion sociale, et l'emploi des jeunes les plus éloignés du marché du travail."*

Contact : CN2E – secretariat.cn2e@gmail.com | www.cn2e.fr